

REUNION CLE DE L'AVALLONNAIS DU 26 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le lundi vingt-six novembre à dix-neuf heures, la Commission Locale d'Énergies de l'AVALLONNAIS (CLEA) du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY), régulièrement convoquée, s'est réunie Salle des Fêtes du Marché Couvert d'Avallon, sous la coprésidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, et de Monsieur Louis Marcel GARRIGA, Vice-président du SDEY en charge de la CLEA.
Convocation du 06.11.2018

Etaient présents :

Délégués titulaires

Gilles TISSIER, Bernard CHEVAU, Bernard GAREAU, Louis Marcel GARRIGA, Nicolas ROBERT, Roland ENES, Dominique HUDRY, Daniel RAVERAT, Jean-Claude JARILLOT, Richard STEFANI, Alain RIVARD, Josiane BOUTIN, Alain GODARD, Jean-Pierre PESCHER, Vincent BLANCHARD, Gilles CHAUVIN, Hervé LIETARD, Bernard MASSOL, Aurélie TARDIVON, André DUVAL, Jean-Claude LEMAIRE, Gilles CHENE, Eric FIALA, Philippe LENOIR, Jean-Marie BAILLOT, Thierry COYDON, Gaëtan COQUARD, Guillaume DUMAY, Pascal CRETHIOT, Richard MOREAU, Ralph PAIN, Claude MANET, Charles BARON, Alain GARNIER, Maurice CHOQUET, Didier IDES, Claude SERRURIER, Régis COCHARD, Clotilde MINARD, Alexandre LUCY, Josiane ROMMENS, Agnès FOURNIER, Régis CANAT, Didier ROLLEY, Hervé RATON, Gérard RAVELLI.

Délégués suppléants

Guy DESLNESTE, Claude THELY, Jean-Michel SABAN, Marcel GASNIER, Marcel LEBLANC.

Etaient absents :

Délégués titulaires

Thierry BOTREL, Jacques PIAULT, Martine ARCHIERI, Thierry OLIVIER, Dominique NAIN, Jean-Louis GOUPY, Alain MARC, Philippe DESCHAUMES, Philippe de CHASTELLUX, Fabien ASSIER, William CANO, Monique MAGDELENAT, Edouard HERPIN, Véronique PICHON, Gérard CHABERT, Philippe SAVANTRE, Brigitte GROGUENIN, Maryse BROEKAERT, Romain RENAULT, Pierre DIAZ, Marie-Laure de VAUCELLES, Eric NAULOT, Annick LOPEZ, Guy GUENIFFEY, Julien LAGE, Cyril LEGRÔS, Jean-Pierre DÉTROIT (excusé), Emmanuel DUCHÉ, Frédéric LE HIR, Jean-Claude AMICHAULT, David PAUPY, Philippe SERVANT, Gérard BAILLY (excusé), Jean-Michel BEAUGER, Christian SCHILTZ, Jean-Louis CHARREAU.

Avant de débiter la réunion, Monsieur Louis Marcel GARRIGA, Vice-président du SDEY, précise qu'il a été très sensible aux messages personnels de tous dans l'épreuve qu'il subit. :
« 2018 n'a pas été pour moi la meilleure année ».

Puis, Monsieur Louis Marcel GARRIGA remercie tous les élus de leur présence à cette assemblée.



Il remercie également les représentants du SDEY et des entreprises, qui sont venus à cette réunion afin d'apporter des informations et répondre aux éventuelles questions des délégués : Monsieur Eric GENTIS (Directeur Général des Services du SDEY), Monsieur Edouard BURRIER (Directeur du Service Technique du SDEY), Madame Émeline RIMBAULT (Directrice du Service des CLE SDEY), Madame Fabienne HERRMANN (Secrétaire CLEA SDEY), Monsieur Thomas BOUGIS (Chargé d'affaires CLEA SDEY), Madame Sandrine DELAGE (Responsable service Eclairage Public SDEY), Monsieur Marc BRUNEAU (Société TPIL), Monsieur Toni FERRENTINO et Monsieur Jean-Michel LEDEUIL (Société CITEOS).

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, salue également la présence nombreuse des élus. Cette réunion aura pour thème principal la programmation des travaux d'électrification, compétence primaire du Syndicat et toutes les autres compétences qui doivent permettre à la ruralité de se développer.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par Monsieur Louis Marcel GARRIGA, Vice-président du SDEY :

1. Actualités du SDEY
2. Travaux
3. Questions diverses.

1 - ACTUALITES DU SDEY

Bornes électriques (présenté par Edouard BURRIER, Directeur du Service Technique)

Monsieur Edouard BURRIER commente un PowerPoint projeté lors de la réunion portant sur l'accès au service de bornes de charge (annexé au présent compte-rendu).

Il précise que l'accès se déroule en deux étapes :

- Chaque utilisateur doit créer son compte utilisateur sur www.sdey.fr
- Cette ouverture de compte permet :
 - soit de recevoir un badge personnalisé, utilisé comme carte d'accès à toutes les bornes du réseau SDEY
 - soit de flasher le QR Code d'une borne du réseau SDEY avec un smartphone, pour accéder à la borne

Il développe ensuite le mode d'emploi pour les abonnés et non abonnés et précise que la gratuité du service se poursuit jusqu'au 31 décembre 2018.

Un numéro et une adresse mail dédiée sont opérationnels en cas de panne ou de difficultés d'accès :

0 970 830 213 : numéro unique du service d'astreinte opéré par le prestataire (Société SPIE)

info-usager.silene@spie.com



Monsieur Jean-Noël LOURY annonce qu'à partir de 2019, deux tarifs seront appliqués : un pour les abonnés et un pour les non abonnés. Le SDEY étudie l'option à retenir pour la facturation : soit au temps de chargement soit au kWh consommés.

Or, il y a une règle : personne ne peut revendre de l'électricité facturée par EDF. C'est pourquoi le SDEY attend une expertise juridique. Dans l'attente du résultat, la gratuité perdure.

Eclairage public

312 communes ont transféré leur compétence éclairage public au SDEY dont 175 ont confié également leur maintenance. Cela représente 80% des communes du département.

Monsieur Louis Marcel GARRIGA précise que le LED représente une économie pour les communes. L'éclairage public est une nécessité : notre Syndicat a apporté à notre SIERA une aide importante. Au départ, nous espérions le transfert de 50 communes. Aujourd'hui notre espérance est largement dépassée, dit-il.

Monsieur Didier IDES, Maire et délégué de SAUVIGNY LE BOIS, prend la parole pour évoquer l'évolution du système LED.

Monsieur Jean-Noël LOURY informe les délégués qu'une proposition sera présentée prochainement au Comité Départemental pour porter en 2019 l'aide du SDEY à 70% du coût des luminaires si la commune entreprend la rénovation complète de son parc Eclairage Public. Par ailleurs, dans ce cas, la gratuité de la maintenance sera accordée pendant 5 ans.

Auto Partage (présenté par Edouard BURRIER, Directeur du Service Technique)

Monsieur Edouard BURRIER présente le thème de «l'auto partage» illustré par une vidéo de Monsieur Eric COQUILLE, Maire de PERRIGNY SUR ARMANÇON, expliquant la mise en place de ce service dans sa commune : un véhicule électrique communal réservé à ses administrés via une plateforme de réservation mis à disposition de la commune par le SDEY. En outre, le SDEY fera l'adaptation du véhicule (accès sans clef, outil de diagnostic véhicule). Ce service proposé par le SDEY est associé à une borne de charge.

Des questions notamment sur le coût de ce service pour la commune et pour les usagers sont posées par les délégués. Pour la commune, le coût est d'environ 530€ TTC/mois. Une autre question : l'autonomie du véhicule : pour une Zoé, l'autonomie est d'environ 300 km.

Monsieur Jean-Noël LOURY explique le choix de la location du véhicule en auto-partage plus favorable que l'achat compte tenu de l'évolution des technologies. Il précise également que l'utilisation de la voiture en auto-partage permet le désenclavement, donne une certaine mobilité à des personnes qui ne l'avait plus.

Une dizaine de communes sont intéressées par ce service. Pour de plus amples renseignements écrire au service ou prendre rendez-vous.



Eclairage Public et sinistres (présenté par Sandrine DELAGE, Responsable du service Eclairage Public SDEY)

Madame Sandrine DELAGE commente également un PowerPoint projeté lors de la réunion (annexé au présent compte-rendu) rappelant les démarches à suivre en cas de sinistre, vandalisme ou vol (pour les communes ayant transféré leur compétence EP au SDEY avec ou sans maintenance).

Le SDEY se charge de la gestion du dossier après réception des renseignements et documents transmis par la commune. Ces éléments sont listés en annexe.

Les numéros de téléphone et adresse électronique ci-après sont communiqués pour signaler en premier lieu le sinistre :

- Les jours ouvrés:
contacter le SDEY au 03 86 80 49 82 / 07 72 55 65 03
s.delage@sdey.fr
- Les Week end, nuits et jours fériés:
numéro d'astreinte 06 14 27 23 56

Par ailleurs, un rappel est fait sur le transfert de la compétence éclairage public : Assurez-vous d'avoir transmis au SDEY l'état de l'actif de votre éclairage public cosigné du Maire et du Trésorier ce qui permet au SDEY d'établir le procès-verbal de mise à disposition et le certificat administratif que vous devrez retourner signé au SDEY. Sans ces documents, la commande des travaux d'éclairage public peut être bloquée par votre Trésorerie.

Compétence gaz (présenté par Jean-Noël LOURY, Président du SDEY)

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY rappelle aux délégués que 126 communes ont transféré leur compétence Gaz au SDEY.

Ce transfert permet aux communes de répondre à l'obligation de contrôle de la concession gaz avec GRDF et de bénéficier de 30% de subvention sur les travaux d'extension du réseau de gaz.

Pour l'instant, seul le gaz de ville est concerné.

Le Président du SDEY incite les communes à transférer la compétence Gaz au SDEY, afin de favoriser le passage du gaz dans les communes qui ne l'ont pas encore.

Groupement d'achat (présenté par Emeline RIMBAULT, Directrice du service des CLE)

Madame Emeline RIMBAULT termine son propos par un rappel de la procédure « groupement d'achat » :

- Conditions d'adhésion :
 - électricité : contrats de + 36Kva
 - gaz : sans seuil de consommation
- Comment adhérer :
 - délibération + signature de l'acte constitutif
 - signature du mandat + fichier de collecte complété



A noter : tous les documents doivent être retournés avant le 30/11/2018.

2 - TRAVAUX

(présenté par Louis Marcel GARRIGA, Vice-Président du SDEY)

Un document a été remis aux délégués en début de séance intitulé « état des travaux et demandes de travaux en cours ». Ce document n'apporte aucune question ou observation de la part des délégués.

Monsieur Louis Marcel GARRIGA aborde ensuite la programmation des travaux pour l'année 2019. Les critères mis en place pour le classement des demandes de travaux de dissimulation constituent une bonne méthode. (*le classement est joint en annexe*).

3 - QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, informe les délégués du choix des entreprises retenues pour les nouveaux marchés de travaux pour les années 2019/2022 : ce sont les mêmes entreprises la Société TPIL et la Société CITEOS.

Il termine en évoquant les territoires intelligents afin de consolider les ruralités actuellement malmenées et apporter des services aux usagers pour permettre de bien vivre et rester dans les communes qui méritent d'être soutenues.

L'ordre du jour étant épuisé, Messieurs Jean-Noël LOURY et Louis Marcel GARRIGA lèvent la séance à 20 h 15.

AVALLON, le 10 décembre 2018

Louis Marcel GARRIGA

Vice-président du SDEY

en charge de la CLE de l'AVALLONNAIS


Commission Locale d'Énergies - Avallonnais
11 bis rue Carnot
89200 AVALLON